



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 février 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 Février 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Mars 1999

**Plan de Déplacement Urbain - lancement d'une consultation pour
prédiagnostique - demandes de subventions**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99099

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 1999

Centre d'Etudes Urbaines

**Plan de Déplacement Urbain - lancement d'une consultation pour
prédiagnostique - demandes de subventions**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors du Conseil Municipal du 29 juin 1998, il a été décidé de confier à la SOPAC l'élaboration d'un cahier des charges concernant un Plan de Déplacement Urbain. Sur les bases de ce cahier des charges, il convient aujourd'hui de poursuivre la démarche par la nomination d'un bureau d'études qui va réaliser un prédiagnostic à partir duquel des études plus approfondies pourront s'effectuer sur des domaines particuliers identifiés par ce dernier. Le montant étant inférieur à 300.000 F une simple consultation est proposée.

Parallèlement dans cette première phase, ont été réunies les conditions d'un partenariat avec le Conseil Général et l'Etat. La volonté est que ce partenariat s'étende au périmètre d'étude envisagé au travers des Communautés de Communes, tant il est effectif que ce problème touche l'ensemble de l'agglomération.

Par ailleurs, lors de la séance du 28 juin 1998, il a été envisagé de réactiver un groupe de travail spécifique sur le sujet.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la consultation d'un bureau d'études pour le prédiagnostic ;
- autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir ;
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès des divers partenaires.
- confirmer l'existence de ce groupe de travail animé par Monsieur le Maire ou son représentant

M. FRAPPIER et composé de :

- Mme PERRIN-GAILLARD,
- M. LEON,
- M. PASSERAULT
- Mme LEFEBVRE

- désigner M. FRAPPIER représentant Monsieur le Maire en son absence au comité de pilotage de ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 43 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)